

Mamirolle, le 4 novembre 2020

Messieurs les maires,

Je vous fais parvenir cette lettre aujourd'hui en ma qualité de psychologue pour vous informer des conséquences sur la santé psychologique, affective et cognitive de nos jeunes enfants, liées au port du masque.

Tout d'abord, je tiens à préciser que je n'ai aucun conflit d'intérêt personnel et que ma parole ne se situe aucunement au cœur des polémiques ambiantes sur la nécessité ou non du port du masque en situation de crise sanitaire. Je n'ai par ailleurs aucun enfant scolarisé en primaire concerné directement par cette mesure. Ma parole est donc une parole de professionnelle de santé éclairée sur la dangerosité à court, moyen et long terme de telles mesures concernant l'obligation du port du masque à partir de l'âge de six ans à l'école. Je précise que je reçois très régulièrement de jeunes enfants en consultation et que je suis, par là même, bien au fait des imprégnations cliniques actuelles déjà existantes depuis la première vague de confinement sur la santé psychique des enfants.

En effet, de la naissance à l'âge de douze ans, les connexions synaptiques, réseaux fonctionnels entre les neurones qui véhiculent les informations, croissent de manière exponentielle du fait du développement neuro-physiologique du cortex cérébral. Ces connexions ont besoin d'oxygène pour que le cerveau puisse établir ses facultés correctement. Du fait du port du masque, l'attention, la concentration, la mémoire risquent de s'en trouver fortement altérées, majorant notamment des situations d'échecs scolaires et des difficultés de maintien des apprentissages.

Le manque d'oxygénation et l'inspiration de CO<sub>2</sub> dans le masque sont susceptibles par ailleurs de diminuer drastiquement les capacités du système immunitaire, entraînant à court terme maux de tête, fatigue, irritabilité et vulnérabilité physique et psychique. Les conséquences à long terme restent imprévisibles à ce jour.

Des troubles du comportement, de la communication et du développement des compétences relationnelles, sociales et émotionnelles sont également à prévoir.

Le visage est un décodeur primordial dans l'apprentissage des émotions, du langage, de la phonétique et de la sphère relationnelle. Pour l'enfant, l'apprentissage s'initie essentiellement par mimétisme. Saisir les traits du visage est donc essentiel au développement des compétences langagières ainsi qu'à la compréhension des interactions avec autrui.

Le climat de peur et le sentiment d'insécurité dominant, symbolisés entre autres par le port ostensible des masques, est un facteur d'aggravation traumatique pour les enfants.

En effet si certains de ces enfants semblent trouver cela normal en apparence, usant de leurs capacités d'adaptation, ils engrangent dans leurs mémoires cellulaires une somme colossale d'informations anxiogènes. L'apparition de troubles ultérieurs des conduites, du comportement et de l'apprentissage pourraient nécessiter de multiplier les consultations auprès de spécialistes et les pathologies infantiles

risqueraient de ne plus faire exception. L'impact traumatique à long terme peut favoriser des terrains d'anxiété généralisée, de pathologies anxio-dépressives ou des problématiques d'insécurité majeures affectant durablement la qualité de la santé psychique.

L'expression orale et verbale se trouve fortement entravée. Or, nous savons à quel point l'expression spontanée de l'enfant dans ses émotions joue un rôle prépondérant dans la prévention des troubles psycho-affectifs, constituant la base de l'équilibre et de la bonne santé mentale.

À ma connaissance, aucune étude à ce jour ne démontre ni la contamination massive des enfants, ni la propagation généralisée du virus dans les écoles. Les enfants ne sont pas considérés comme clusters.

Il a été déterminé par les équipes médicales et scientifiques que l'usage du masque n'est efficace que si nous le portons correctement sans le toucher et s'il est changé toutes les quatre heures. Quel adulte aujourd'hui est capable de respecter scrupuleusement le fait de ne jamais réajuster son masque ? Que peut-il en être alors d'un enfant en âge d'être scolarisé en primaire ?

Je conçois tout à fait qu'il n'est pas chose aisée en contexte de crise de prendre les décisions les plus éclairées et les plus justes qui soient pour l'ensemble de la population. Je pense à ce titre que chacun essaie de faire au mieux en fonction de ses convictions et des données dont il dispose. Nous sommes tous responsables, chacun à notre niveau.

Je considère qu'il est de mon devoir et qu'il en va de mon éthique professionnelle d'alerter sur les conséquences dramatiques d'une telle poursuite des mesures de port du masque chez les enfants. À mon sens, la passivité est également un choix, tout aussi puissant que les directives nationales. Je prends donc mes responsabilités.

Je vous demande d'entendre et de lire ce courrier sous l'angle du discernement humain, du bon sens, et de la prise de recul nécessaire pour faire valoir vos responsabilités d'élus, de manière indépendante et autonome, pour prendre les dispositions et les mesures que vous jugerez les plus justes pour préserver la santé mentale, psychique, affective, émotionnelle, cognitive, relationnelle et sociale des adultes de demain.

Ces choix d'avenir relèvent aujourd'hui de la responsabilité de chacun à la place qu'il occupe. Je vous demande donc, en ma qualité de psychologue, de revoir les dispositions légales actuelles et d'avoir le courage d'établir rapidement un arrêté municipal autorisant l'ensemble des enfants du primaire à se présenter dans nos écoles sans masques.

Je vous remercie infiniment de bien vouloir prendre en considération cette demande urgente pour œuvrer dans l'intérêt des générations qui nous succèdent.

Avec toute ma gratitude,

Amandine Potier  
Psychologue